
Les Consultants Beau Boisé
473, ch. Harvey
Cookshire, Qc J0B 1M0
Tel (819)875-5415

**Rapport de la visite du terrain
et estimation du volume à récolter
sur les lots 5000800, 5001738, 5001739 et 5001740
de la municipalité de Newport**

présenté à



Le 19 août 2021

1.0 Généralités

1.1 Description du mandat

Le but du présent rapport est de donner un compte-rendu de ma visite du terrain et de donner une estimation du volume de bois à récolter actuellement sur une propriété dont la prise de possession est prévue dans quelques semaines. Ce mandat m'a été donné par [REDACTED] futur acheteur.

1.2 Désignation de la propriété

Selon les renseignements fournis par [REDACTED], et après vérification à la matrice graphique de la municipalité, la propriété sous étude est connue et désignée comme étant les lots numéro 5 000 800, 5 001 738, 5 001 739, 5 001 740, du cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Newport.

La superficie totale de la propriété est 122.0 hectares.

1.3 Date de la visite du terrain

La visite de la propriété a été faite les 12, 13 et 27 juillet 2021. Une rencontre sommaire avec [REDACTED] a précédé ma visite, et ce dernier m'a confirmé la localisation de la propriété. J'ai effectué la visite de toute la propriété au cours de ces journées. Vous trouverez en annexe 1 le trajet effectué sur la propriété ainsi que les points de contrôle où j'ai noté les caractéristiques du terrain.

2.0 Méthode de travail

Dans le présent cas, les étapes de travail ont été les suivantes :

- Étude des documents fournis par la municipalité;
- Recherche des fichiers numériques des photographies aériennes prises en 2018 par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune ;
- Photointerprétation de la propriété et plan de sondage des différents peuplements en boisé naturel et en milieu humide;
- Transfert du contour de la propriété et des peuplements dans un GPS;
- Les 12,13 et 27 juillet 2021, inventaire sur le terrain : note des essences, de l'âge, de la densité et du potentiel dans tous les peuplements;
- Cartographie et mesure des superficies de chaque peuplement;
- Vérification de la réglementation de la récolte de bois en vigueur dans la municipalité;
- Calcul du volume de bois à récolter.

3.0 Secteurs à récolter (Voir carte fournie en annexe 2)

La carte fournie en annexe 2 montre la répartition des peuplements dans la propriété.

Le tableau ci-contre donne la description, la superficie et le volume approximatif à récolter dans ces peuplements.

Description des peuplements et volume approximatif à récolter								
No.	Description	Densité	Haut.	Âge	Sup.	À récolter	Vol.(m.c.sol.)	
							R	F
1	Mélangé à dom. feuillue	Moyenne	12à20	30à60	6,8	Peupliers+sapins matures	300	400
2	Plantation pins sylvestres	Forte	22	70	0,9	Tous les pins sylvestres	350	
3	Aulnaie	Forte			0,5	Rien		
4	Mélangé à dom. feuillue	Forte	12à18	30à60	6,6	Peupliers+sapins matures	250	700
5	Érablière à feuill. tolérants	Très forte	18	50	10,7	Peupliers et autres feuillus		300
6	Rég. Feuillus mélangés	Forte	10	30	5,6	Rien		400
7	Mélangé à dom. résineuse	Moyenne	12à18	30à50	2,6	Résineux matures	150	
8	Feuillus avec perturbations	Faible	10à20	20à60	3,5	Feuillus dépérissants		250
9	Rég. Feuillus mélangés	Forte	10à15	20	14,5	Peupliers près des chemins		100
10	Feuillus avec perturbations	Moyenne	12à20	30 à 70	28,1	Peupliers et feuill. dépéris		1000
11	Rég. Feuillus mélangés (ct)	Très faible	8	15	1,8	Rien		
12	Rég. Mélangée	Forte	15	40	1,2	Rien		
13	Rég. Feuillus mélangés	Forte	15	40	2,6	Rien		
14	Plantation résineuse	Forte	15	40	5,6	Rien		
15	Érablière	Très forte	20	60 à 90	17,2	Peupliers et autres feuillus		850
16	Rég. Feuillus mélangés	Très forte	12	20	5,9	Rien		
17	Érablière rouge	Forte	18	70	2,3	Peupliers et autres feuillus	50	
18	feuillus sur station humide	Moyenne	12à20	30 à 60	3,7	Peupliers+sapins matures	100	50
	Chemins				1,9			
	TOTAL:				122		1200	4050

Ce tableau nous montre que certains secteurs sont encore très jeunes, et il n'y a pas de récolte recommandée dans ces superficies.

Le volume total à récolter est estimé à 5250 mètres cubes solides, ce qui représente environ 105 voyages de remorque de camion (vanne). Ce volume est réparti en 1200 mètres cubes solides de résineux (sapin-épinette) et 4050 mètres cubes solides de feuillus, la majorité de peuplier faux-tremble, mais aussi des feuillus durs de mauvaise qualité.

4.0 Potentiel acéricole

En consultant la carte des peuplements et le tableau du précédent paragraphe, nous constatons que les peuplements 15, 17 et 5 sont des peuplements composés à majorité d'érable et ont un potentiel pour l'exploitation de la sève. Par contre, je n'ai pas fait le dénombrement du nombre d'entailles lors de mes visites sur le terrain.

Lors de ma visite du 13 juillet, j'ai rencontré par hasard le voisin du peuplement 15 qui m'a déclaré être très intéressé à louer ou à acheter cette superficie de terrain afin d'agrandir son exploitation. La pente du terrain est très favorable et il lui serait très facile d'allonger son système de tubulure et de diriger la sève de cette superficie vers sa cabane à sucre.

5.0 Recommandations

Les interventions de récolte recommandées consistent à la récolte du sapin baumier et du peuplier faux-tremble qui sont maintenant à maturité.

Du volume de bois pourra être récolté régulièrement dans d'autres secteurs dans les années futures.

Il est recommandé au propriétaire de se faire confectionner un plan d'aménagement, ce qui lui permettra d'obtenir un numéro de producteur forestier et d'ainsi faire la demande du remboursement de 85% de ses taxes municipales et scolaires dans sa déclaration de revenus annuelle.

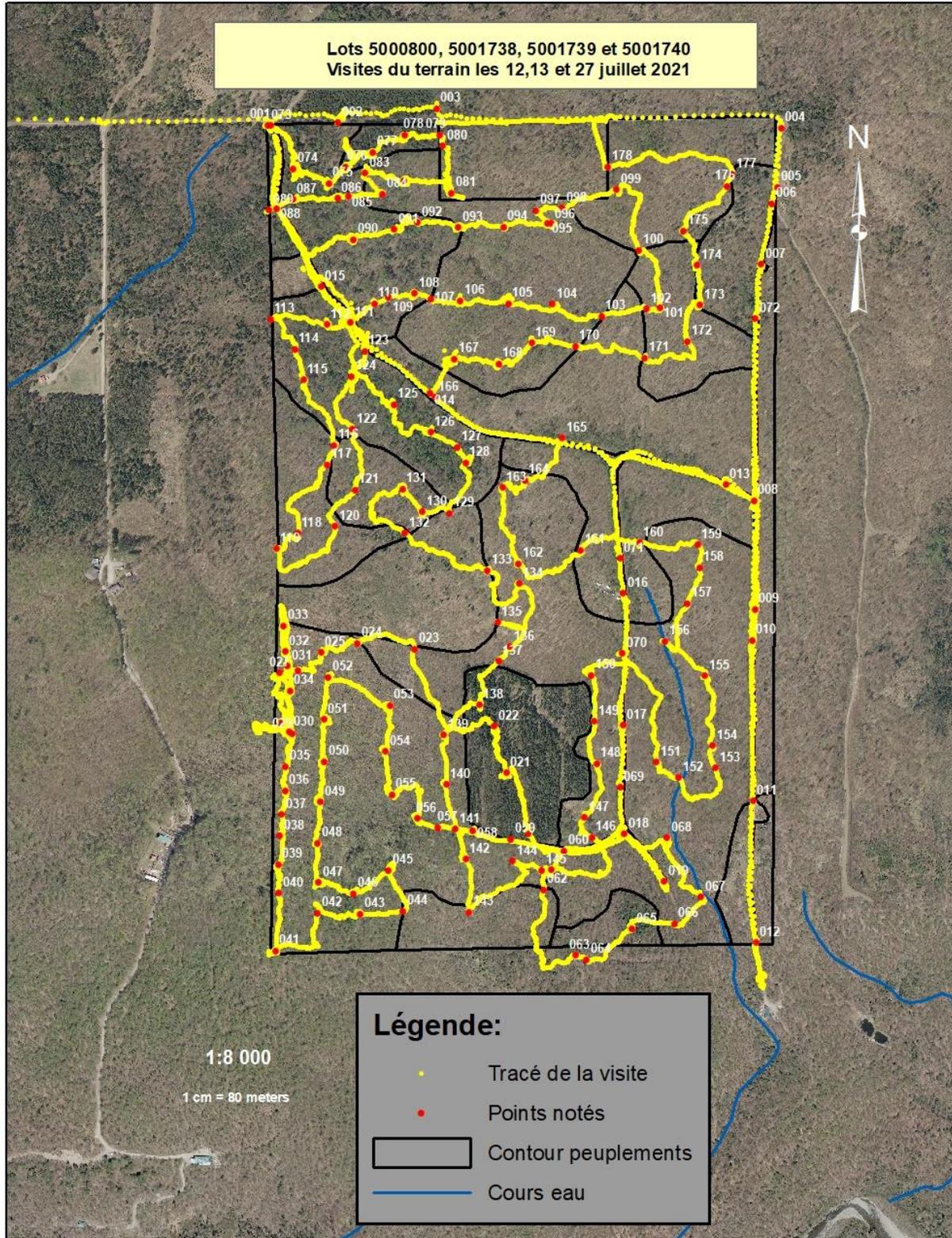
De plus, avant d'entreprendre la récolte, il sera nécessaire de faire une demande de permis de coupe à la municipalité. Je pourrai fournir les prescriptions de coupe totale appuyant cette demande.

6.0 Déclaration d'attestation

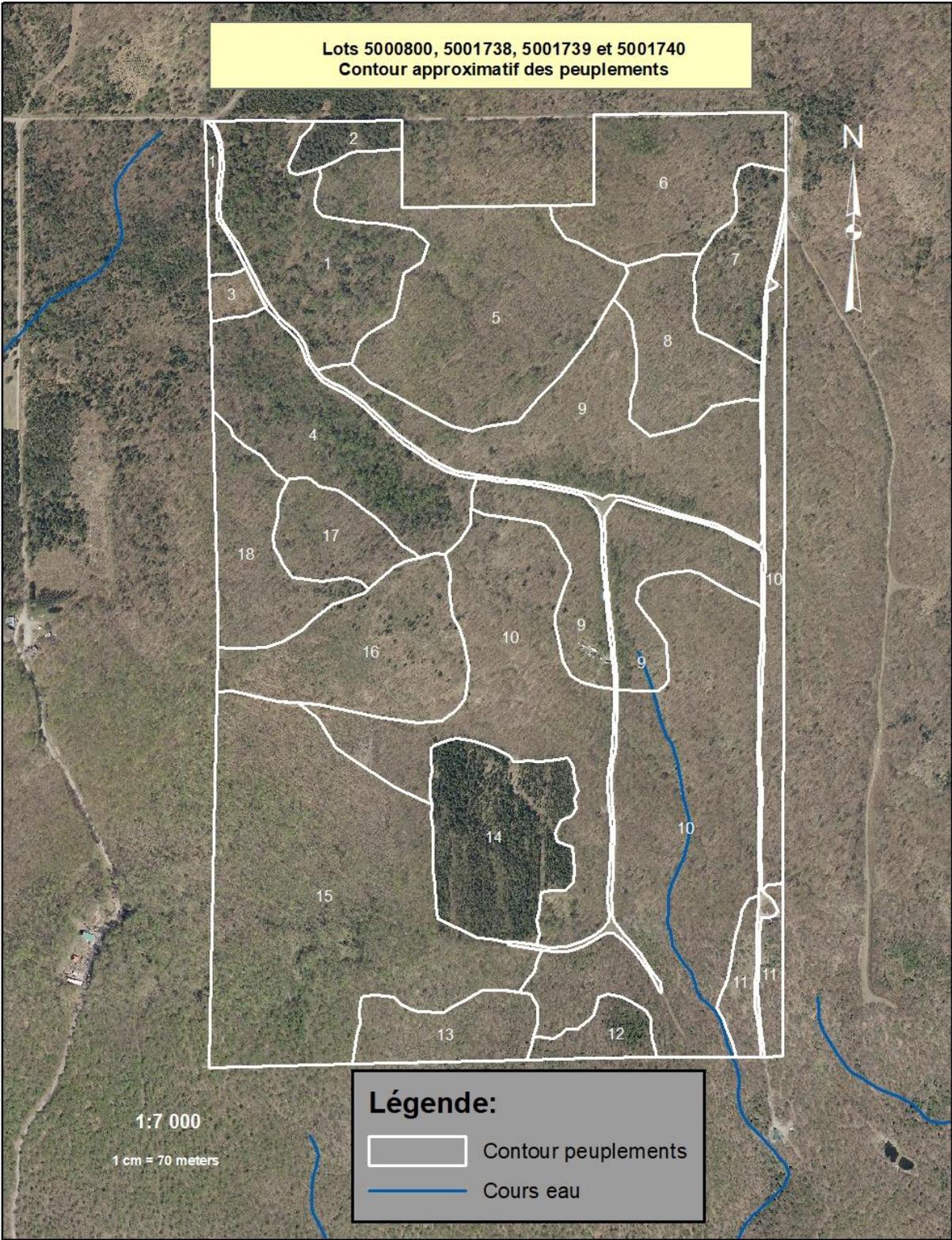
Je certifie avoir inspecté la propriété qui a fait l'objet du présent rapport et d'avoir procédé selon les règles établies en Sciences Forestières. Je certifie de plus n'avoir aucun intérêt présent ou futur dans ladite propriété étudiée.

Jacques Lessard ing. f.

ANNEXE 1 :



ANNEXE 2 :



LOCALISATION DES ROULOTTES ET DES CACHES :

